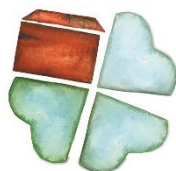


Rapport Synthétique d'activité 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 24 SEPTEMBRE 2021



Association Carrefour

6, rue Marchant 57000 METZ

SOMMAIRE

Rapport moral	1
L'activité de 2020	
Présentation de l'institution	6
Vue d'ensemble	7
Participation et expression des jeunes	8
Les établissements et services	
Foyer de jeunes travailleurs (FJT)	10
Foyer d'hébergement pour mineurs (ASE)	16
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	19
Plateau de jour	21
Auberge de jeunesse	24
Carrefour Juniors	27
Service de restauration du FJT	28
Carrefour des arts	29
Les animations collectives	
Radio Carrefour Jeunes	32
Activités d'animation	34
Activités sportives	35
Les Moyens	
Ressources humaines	38
Ressources financières	40

RAPPORT MORAL

Une année de pandémie qui a bouleversé notre fonctionnement

L'année 2020 restera dans la mémoire de chacun d'entre nous comme celle d'une pandémie brutale d'un virus dévastateur qui, dès le mois de mars, a envahi la France, mais aussi le monde entier. Cet événement aussi soudain que brutal a fortement remis en question l'ensemble de nos activités comme celles de nos partenaires.

La tenue de notre assemblée générale, aujourd'hui, nous permet de renouer avec des réunions en présence physique de ses membres et des personnes invitées. Depuis plus d'un an, les décisions statutaires du conseil d'administration ont été prises par échange de courrier comme nous l'autorisaient les ordonnances gouvernementales.

Aux moments les plus durs du confinement, les réunions mensuelles de bureau ont été menées par vidéoconférence. Nous souhaitons rattraper ces temps d'échanges perdus dans les mois à venir.

Le rapport moral présenté lors de notre dernière assemblée générale, le 29 septembre 2020, avait déjà largement évoqué la situation née de la pandémie et ses conséquences. Aujourd'hui, avec un recul plus distancié, on peut se féliciter que toutes nos équipes de professionnels, à quelque niveau que ce soit, ont su s'adapter pour maintenir leurs actions d'accompagnement envers les jeunes qui nous sont confiés et cela malgré les obstacles et les difficultés causés par la crise sanitaire et les mesures de confinement.

Réorganiser les activités

Face à cette pandémie, il a fallu réorganiser en urgence l'ensemble de nos activités afin d'assurer la continuité de nos missions tout en protégeant les résidents et usagers ainsi que les personnels. Ce défi a été relevé grâce à l'investissement, le professionnalisme et la solidarité de l'ensemble des personnels qui ont su anticiper, être réactifs et en veille constante afin de préserver la santé de tous.

La période de confinement, notamment celle du 17 mars au 11 mai 2020, a contraint les résidentes et les résidents à demeurer dans l'institution, brisant ainsi les habitudes de départs quotidiens pour l'école ou le

travail. Cette situation a entraîné une charge supplémentaire pour les équipes éducatives qui ont su développer entre elles une solidarité, dépassant les verticalités habituelles entre les trois établissements, pour mener à bien des actions communes, éducatives, sportives, culturelles.

Concernant le Foyer d'hébergement de mineurs de l'ASE, la prise en compte de cette nécessité d'une dynamique d'activités tout au long de la journée a été partiellement facilitée par l'apport d'une professionnelle du secteur socio-éducatif supplémentaire. Avec son accord, elle a été mise à disposition gracieusement par l'association de prévention spécialisée APSIS-Émergence, contrainte elle-même par le confinement à réduire l'activité de ses équipes de rue. Je voudrais remercier aujourd'hui la présidente et le directeur de cette association pour cette mise à disposition ainsi que leurs autorités de tarification qui ont accepté ce transfert temporaire.

Mes remerciements vont aussi à la conseillère en économie sociale et familiale de l'APSYS qui a accepté de venir travailler dans notre internat le temps du confinement. Ils s'adressent également aux personnes bénévoles qui se sont investies dans les actions de soutien scolaire organisées alors dans le cadre du Plateau de jour ouvert à tous les résidents du FH, en raison des circonstances.

Repenser la relation éducative en situation de crise sanitaire

Cette période a aussi été un moment où les relations éducatives avec les jeunes ont été repensées pour s'adapter, avec plus de souplesse, de compréhension et de tolérance aux recommandations de confinement. De nouvelles pratiques d'explication et de persuasion ont dû être trouvées, au jour le jour, pour convaincre les jeunes d'en respecter les règles, d'accepter les mesures préventives du port d'un masque et des gestes barrières dans les lieux de vie collective, de se soumettre à des tests de dépistage, de se contraindre à un isolement en cas de résultat positif, et plus tard en 2021 de se faire vacciner.

Cette nouvelle dynamique professionnelle n'a pas toujours été facile à mener. Elle a connu des difficultés, pour le respect du port du masque notamment, mais finalement l'épisode du confinement a été globalement mené avec satisfaction.

Le soutien des pouvoirs publics

Les moments les plus difficiles de la pandémie ont aussi pu être vécus sans dysfonctionnement majeur grâce au soutien des pouvoirs publics et des financeurs. L'État (DDCS) et le Conseil départemental (ASE) ont accompagné le financement des mesures préventives et celui de la prime exceptionnelle versée aux salariés pendant la période COVID. La CAF, pour sa part, a continué à payer les prestations d'accueil périscolaire et extra-scolaire de Carrefour Juniors alors même que l'activité avait cessé en raison du confinement. Sans ce soutien, à la fois moral et financier, l'association aurait dû supporter davantage le surcoût lié à la pandémie et la perte de ressources occasionnée par le confinement.

Le bilan de l'année 2020 est toutefois beaucoup plus nuancé pour la partie de notre activité qui ne relève pas de financements publics. L'auberge de jeunesse a vu son activité réduite presque à néant. Le FJT a été moins fréquenté. Le restaurant a perdu son activité ouverte sur l'extérieur pendant toute la période du confinement. Tout cela s'est traduit par une chute sensible des recettes de la section FJT qui recouvre aussi l'auberge de jeunesse et la restauration, comme l'expliquera par la suite la trésorière adjointe en présentant les comptes 2020.

Et pendant ce temps, la vie institutionnelle continue

La pandémie n'a pas empêché pour autant la vie institutionnelle de se poursuivre, même si une partie importante de l'énergie mobilisée en interne a été utilisée pour gérer cette crise sanitaire et ses conséquences.

En effet, l'année 2020 est aussi marquée par

- la négociation d'un nouveau contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le conseil départemental (ASE) pour la période 2020-2024
- l'adoption d'une nouvelle convention de financement de la prestation socio-éducative pour le FJT avec le conseil départemental
- la préparation du renouvellement du plan quadriennal (2021-2025) qui associe Carrefour et la CAF de la Moselle pour la prestation socio-éducative
- la définition de projets nouveaux.

Tout cela est expliqué avec plus de détails dans le rapport d'activité.

La fin de l'année 2020 et le début 2021 se caractérisent par un changement dans l'équipe de direction de l'association. Pour des raisons diverses, souvent des raisons personnelles, trois salariés nous ont quittés : d'abord le responsable du pôle éducatif, puis le

directeur de l'association et enfin l'assistante de direction. Ces départs non programmés ont quelque peu perturbé le fonctionnement directorial et d'encadrement de l'association. Mais la présence active de membres du bureau, que je remercie, a pu y suppléer, le temps nécessaire pour le recrutement de nouveaux responsables.

Je voudrais terminer ce rapport moral en informant les adhérents, le personnel et les amis de l'association sur l'évolution de notre différend avec l'association Caritas et, à travers elle, avec l'évêché. En septembre dernier, lors de notre précédente assemblée générale, j'avais consacré une partie importante du rapport moral à cette situation complexe qui dure depuis 2007 et qui avait connu une nouvelle étape judiciaire le 15 juillet 2020 avec l'assignation de Carrefour en justice par le président de Caritas Moselle pour obtenir son expulsion des locaux de la rue Marchant.

Un an plus tard, la situation n'a pas évolué, elle est toujours la même qu'en 2007, nonobstant l'assignation en justice. Plusieurs réunions de mise en l'état ont été organisées par le président du tribunal d'instance de Metz avec les avocats mandatés de part et d'autre. Il a dû rappeler à l'ordre la partie adverse le 18 mai dernier pour qu'elle présente ses conclusions au plus tard le 7 septembre dernier. Ce qu'elle a fait et qui a induit un nouveau report de l'affaire à des dates qui ne sont pas connues pour l'instant, mais qui vont s'échelonner dans la durée. Cela permettra peut-être de trouver in fine une solution à l'amiable comme le souhaite et le rappelle avec insistance l'association Carrefour.

En conclusion ... une année pleine d'énergie et d'espoir

L'année 2020, année exceptionnelle, a été à la fois difficile et riche. Riche d'énergie, car nous avons maintenu le cap de nos missions en nous adaptant non seulement au contexte sanitaire, mais aussi à ses conséquences sociales. Nous avons redéfini des objectifs opérationnels avec le département et son service de l'ASE et préparé un nouveau programme pluriannuel pour le FJT avec la CAF.

D'autres défis nous attendent pour 2021 et 2022 : la fin des travaux de la nouvelle auberge de jeunesse et son ouverture largement retardée en raison de la crise sanitaire, la redéfinition des objectifs du CHRS dans le cadre d'un CPOM à signer fin 2022, l'actualisation du projet d'établissement pour la période 2022-2027, sans oublier des initiatives à prendre pour imaginer des projets nouveaux en faveur du logement autonome des jeunes et de l'insertion professionnelle de ceux d'entre eux qui sont les plus éloignés de la formation et de l'emploi. 2020 et les trois premiers trimestres de 2021 témoignent de l'espoir que nous mettons dans les années à venir.

Yvon Schléret

Président de l'association Carrefour

RAPPORT MORAL

Extrait du message adressé à l'ensemble du personnel de l'association Carrefour (20 décembre 2020)

« L'année 2020 se termine. Elle a été éprouvante pour nous tous en raison de la pandémie du Covid-19. C'est pourquoi, au nom du bureau, je tiens à vous remercier.

Merci pour votre engagement constant, pour les multiples actions et les initiatives que vous avez mises en œuvre cette année, avec les usagers, vos collègues et tous nos partenaires.

Merci d'avoir contribué à surmonter collectivement les contraintes et les difficultés propres à cette pandémie qui a bousculé notre fonctionnement et notre vie quotidienne, et qui n'en finit pas.

Les rencontres très régulières des membres du bureau, comme le veut notre fonctionnement depuis plus de 75 ans, nous permettent d'accompagner la vie des équipes de Carrefour avec intérêt et toujours avec fierté pour le travail que vous accomplissez.

C'est ainsi, et en étant à votre écoute, que nous pouvons, tous ensemble, apporter notre contribution au mieux vivre ensemble dont a tant besoin notre société.

Félicitations pour les liens de confiance que vous tissez avec les jeunes en situation de vulnérabilité.

C'est ce travail collectif et cette confiance réciproque qui nous permet de ne pas céder aux crises qui se succèdent et qui parfois nous dépassent comme c'est le cas avec le Covid-19. »

Au nom des membres du Bureau et du CA
Le président



Illustrations : Fresque d'André Flori présentant l'activité du CAVAIP en 1990, devenu aujourd'hui le Plateau de Jour. Cette fresque peut être visitée sur simple demande adressée à Carrefour. Elle est accessible au public lors de la Journée Européenne du Patrimoine.



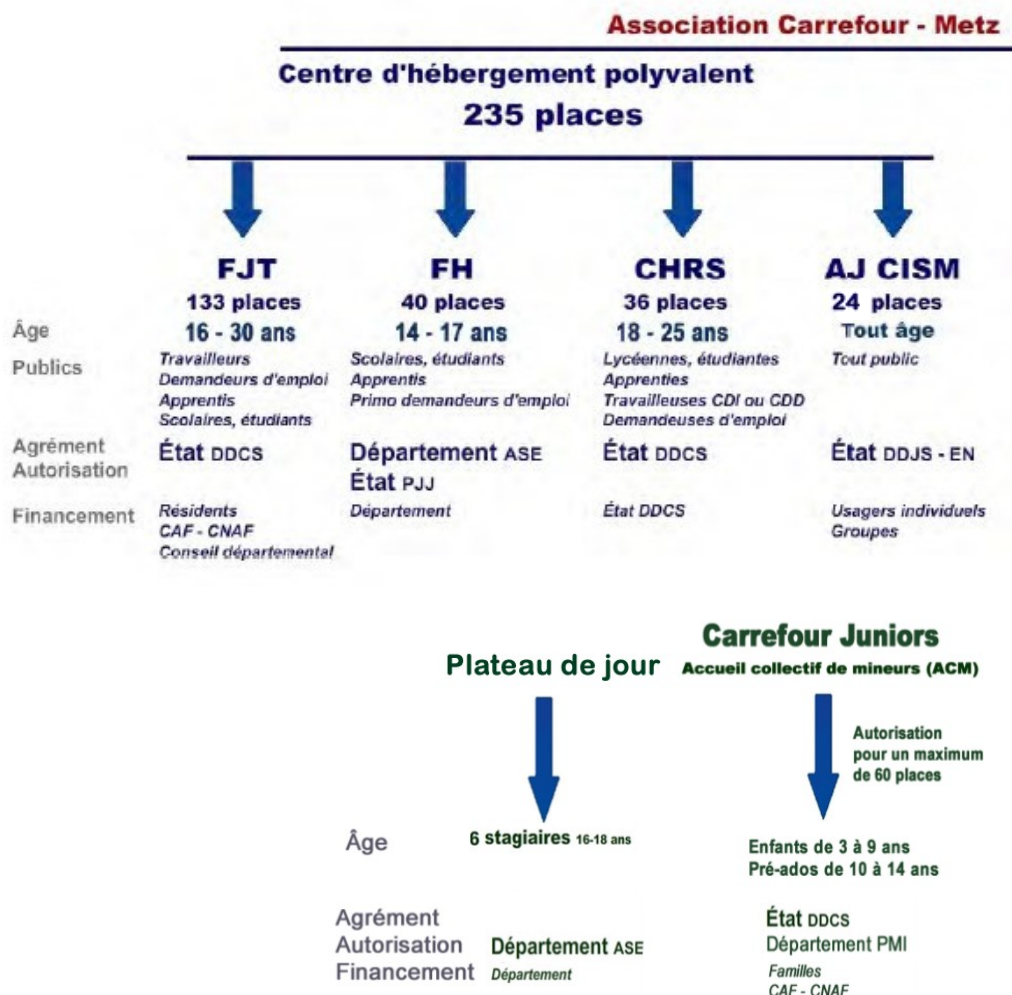
L'ACTIVITÉ DE 2020

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

Depuis 1945, la mission principale de l'association Carrefour est de favoriser la socialisation des jeunes par toute forme d'incitation ou d'action dans des domaines où se forge leur qualification sociale : habitat, vie quotidienne, restauration, bien-être, santé, mobilité, emploi, formation, loisirs, culture... ainsi que par le brassage social entre les générations et l'ouverture des équipements de l'Association sur le monde extérieur. À cette fin, Carrefour gère un équipement social polyvalent pour :

- des résidents, hommes et femmes, qui sont apprentis, lycéens, étudiants, travailleurs, stagiaires de la formation professionnelle, demandeurs d'emploi en insertion sociale et professionnelle ;
- des usagers et passagers individuels ou en groupes.

En 2020, l'offre d'hébergement est restée stable, tout comme celle pour l'accueil collectif de loisirs pour mineurs. En raison de la crise sanitaire et des périodes de confinement, une partie de l'offre, celle de l'Auberge de Jeunesse et du Centre International de Séjour, a été fermée au public. L'accueil collectif de mineurs, Carrefour Juniors, a également été partiellement fermé.



FJT	Foyer de jeunes travailleurs	DDCS	Direction départementale de la cohésion sociale
FH	Foyer d'hébergement (ASE)	PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale	DDJS	Direction départementale jeunesse et sports
AJ CISM	Auberge de jeunesse – Centre international de séjour de	EN	Éducation nationale
CISM	Centre international de séjour de Metz	ASE	Aide sociale à l'enfance
		CAF-CNAF	Caisse (nationale) d'allocations familiales

VUE D'ENSEMBLE

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS DE CARREFOUR EN 2020

Indicateurs \ Établissements	FJT	FH	CHRS	AJ/CIS	En-semble	PJ Mineurs
Places installées	133	40	36	24	233	6
Présents au 31/12/2019	133	38	36	/	207	6
Entrées en 2020	85	20	33	186	324	22
Sorties en 2020	92	27	37	186	342	21
Présents au 31/12/2020	126	33	31	/	190	7
Journées réalisées (1)	46 349	11 533	11 284	1 442	70 608	2 304
Journées théoriques attendues (2)	48 545	14 600	13 140	5 520	81 805	1 494
Taux d'occupation (1)/(2) 2020	95,5 %	79,0 %	85,9 %	26,1 %	86,3 %	154,2 %

FJT Foyer de Jeunes Travailleurs

FH Foyer d'hébergement (Aide sociale à l'enfance)

CHRS Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Aide sociale de l'État)

AJ/CISM Auberge de jeunesse et Centre international de séjour de Metz

PJ - Plateau de jour pour mineurs (ASE)

Ce tableau donne une vue de synthèse sur le mouvement annuel des résidents à l'intérieur des établissements de Carrefour. Il se lit de la manière suivante : entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, 324 personnes ont été nouvellement accueillies dans l'ensemble des établissements d'hébergement et 342 en sont sorties, soit un mouvement de 666 personnes. C'est nettement moins que l'an passé en raison de la fermeture de l'auberge de jeunesse pendant les périodes de confinement.

Ce mouvement correspond à 70 608 nuitées réalisées et à 86,3 % des objectifs fixés (81 805 nuitées).

	FJT	FH	CHRS	AJ/CIJ	Ensemble	PJ
Taux d'occupation 2020	95,5 %	79,0 %	85,9 %	26,1 %	86,3 %	154,2 %
Taux d'occupation 2019	95,4 %	89,8 %	95,1 %	74,1 %	92,8 %	131,7 %



Entrée rue Marchant

PARTICIPATION ET EXPRESSION DES JEUNES À CARREFOUR

Le conseil de vie sociale (CVS) est une instance de participation inscrite dans la loi 2002-2 pour les établissements sociaux et médico-sociaux.

A Carrefour, le CVS est appelé Conseil de Maison.

Deux représentants de chaque établissement sont élus par les résidents. La préparation des élections a lieu chaque année en février ou mars. Elle fait l'objet d'un travail d'information et de formation préalable des résidents.

Les candidats aux élections sont encouragés à présenter des programmes, des affiches, des professions de foi.

Les délégués de maison sont membres de droit du conseil d'administration de Carrefour.

Les réunions du CVS sont ouvertes à tous les résidents de l'association qui peuvent s'exprimer sur les points qui leur paraissent importants. Ces réunions ouvertes se terminent par un moment convivial avec une collation.

Jusqu'à présent, il n'y avait qu'un seul CVS rassemblant les trois établissements. Depuis avril 2021, le FJT dispose de son propre CVS.



Elections 2020

**des délégués des résidents
Et des résidentes**

Remets ta candidature
pour le **03/06/2020** dernier délai

Lieu des élections:
Rue Marchant : entrée du restaurant et bureau CHRS
Rue des Trinitaires : bureau FJT

Votez le 10/06/2020
Dépouillement et résultats le 11/06/2020

Renseignements auprès de l'équipe éducative



Les élections des délégués des résidents - juin 2020

Membres du Conseil de Maison

élus pour un an le 10 juin 2020

FJT : SAADAOUI Maissa (titulaire)

LANG Etienne (suppléant)

CHRS : TAHIRI Dzenana (titulaire)

FH : ROSTAMKHAIL Zahidullah (titulaire)

DOUMBIA Moussa Junior (suppléant)

Membres du Conseil de Maison

élus pour un an le 28 avril 2021

FJT : CHERIF Mamoudou (titulaire)

DOS SANTOS Maria (suppléante)

CHRS : BERROUDJI Kahoitar (titulaire)

GUILLAUCOURT Laura (suppléante)

FH : LAMAJ Florim (titulaire)

DIAGOURAGA Aboubakar (suppléant)

LES ÉTABLISSEMENTS

FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

LE CADRE

Les FJT contribuent à la politique familiale d'autonomie des jeunes développée depuis de nombreuses années par la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Le Foyer de Jeunes Travailleurs est l'établissement historique et structurant de l'association Carrefour. Son agrément porte sur 133 places. Il est inscrit au fichier FINESS (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux) sous le n° 57 000 098 4 avec l'intitulé « foyer de jeunes travailleurs non transformé en résidence sociale ».

Quatre dimensions institutionnelles ont marqué l'année 2020 pour consolider le fonctionnement du FJT :

- La signature du renouvellement du CPOM avec le service de l'ASE du Conseil départemental
- La signature d'une nouvelle convention pluriannuelle avec le Département relative à l'accompagnement socioéducatif en FJT
- L'évaluation et le renouvellement des deux postes FONJEP attribués au FJT
- La préparation du plan quadriennal 2021-2025 pour l'agrément du FJT par la CAF au titre de la fonction socio-éducative.

- **Un premier CPOM** avait été conclu avec le Conseil départemental en 2016. Il a été redéfini d'un commun accord en 2020 pour la période 2020-2024. Ce contrat porte sur les deux établissements de Carrefour conventionnés au titre de la protection de l'enfance : l'accueil de mineurs en internat de type MECS (40 places du Foyer d'hébergement) et le FJT où 25 places sont réservées à l'accompagnement de mineurs isolés étrangers.

- **La convention** initiée dans le début des années 1980 et renouvelée chaque année entre le **Conseil départemental de la Moselle et les FJT** au titre de la politique de la Jeunesse a fait l'objet d'une redéfinition d'ensemble au cours de l'année 2020. Plusieurs réunions de travail réunissant les FJT de Moselle et les services du Département ont permis de dégager un consensus sur l'identification de valeurs communes, le contenu de l'accompagnement socioéducatif attendu, l'estimation de son coût et son soutien financier par le Département, la place de la CAF et de l'État dans la politique locale de soutien aux FJT.

L'association Carrefour a adhéré à cette démarche avec un positionnement un peu différent des autres FJT dans la mesure où elle est déjà liée avec le Conseil départemental par un CPOM qui porte également sur le Foyer de jeunes travailleurs.

Cette nouvelle convention porte sur une durée de

quatre ans. Elle se distingue des précédentes dans la mesure où elle ne concerne plus tous les jeunes du département susceptibles de se loger en FJT, mais uniquement ceux qui sont confiés à Carrefour par le Département, hors CPOM MIE-MNA.

- Le FJT Carrefour bénéficie depuis 1999 de deux **postes FONJEP** (Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) accordés à chaque fois pour trois ans. La période 2018-2020 arrivant à échéance, il a fallu en faire l'évaluation et renouveler une demande pour 2021-2023 qui a été acceptée. Les deux postes en question participent au financement de temps d'éducateurs spécialisés pour l'organisation d'actions socioéducatives collectives dans les domaines de l'accès au logement, de l'apprentissage de la gestion d'un budget familial, de la vie quotidienne.

- Le **plan quadriennal défini avec la CAF** pour la période 2017-2020 arrivant à échéance, il a fallu en faire le bilan pour proposer un nouveau programme socio-éducatif pour la période juin 2021 - mai 2025 après avoir établi un diagnostic territorial sur le logement et l'insertion des jeunes. Ce travail, engagé fin 2020, a été achevé au mois d'avril 2021.

Le nouveau projet quadriennal comporte cinq axes prioritaires qui se déclinent en près d'une vingtaine d'objectifs à atteindre d'ici 2025.

La convergence de ces quatre sources de financement pour l'accompagnement des résidents du FJT oblige l'association Carrefour et son équipe éducative à garantir un nombre d'actions collectives socioéducatives pertinentes et de qualité, en complément du soutien individuel apporté à chaque jeune.

FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

LES AXES PRIORITAIRES DU PROJET QUADRIENNAL CAF 2021-2025

Axes prioritaires	Objectifs opérationnels
1 - Redéfinir l'organisation de l'offre FJT : agrément, conventions avec des organismes tiers et localisation des logements	- Actualiser la politique de peuplement du FJT - Ajuster ou régulariser la capacité d'accueil autorisée - Relocaliser une partie de l'offre en logements
2 - Actualiser les critères et la procédure d'admission en FJT	- Actualiser la politique de peuplement du FJT - Redéfinir les modalités et procédures de la commission d'admission - Avoir un portage partagé de la procédure d'admission (membre du CA, direction, équipe éducative) - Disposer d'un référentiel pour l'accueil des publics sous convention - Améliorer le système d'information
3 - Renforcer la notoriété et l'attractivité du FJT en dynamisant sa valorisation et sa communication externes avec un recours aux outils numériques	- Renforcer et diversifier la communication sur le FJT et ses conditions d'entrée auprès des jeunes du territoire - Communication et marketing auprès du monde économique et des CFA - Diffusion d'une information claire et accessible sur le circuit de l'admission dans le FJT à destination des jeunes, de leurs familles et des partenaires ? - Développer le recours aux outils numériques de communication
4 - Renforcer la qualité du FJT en améliorant certains aspects de son fonctionnement : APL, veille de nuit et salle de sport	- Conventonnement APL - Veilleur de nuit pour la sécurité des personnes et des biens et la régulation des nuisances sonores pour les résidents et le voisinage - Modernisation de la salle de sport
5 - Donner plus de visibilité et de pré-visibilité aux animations collectives	- Contribuer à l'accès à l'autonomie des jeunes en les soutenant via une fonction socioéducative adaptée - Préparer, planifier et annoncer les actions collectives - Valoriser les actions menées auprès des résidents



Entrée du FJT rue des Trinitaires et cour intérieure rue de la Glacière avec la maison natale du pianiste et chef d'orchestre Gabriel Pierné (1863 - 1937)



FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

L'ACTIVITÉ DU FJT

Le FJT de Carrefour accueille deux grands types de public :

- Des jeunes actifs à la recherche d'un logement temporaire le temps de se stabiliser socialement et professionnellement pour pouvoir être totalement autonomes et trouver un logement en milieu ordinaire. C'est le public privilégié par la politique nationale de la Caisse d'Allocations Familiales. On peut y ajouter les étudiants accueillis en FJT.
- Des jeunes dont le séjour est financé par un organisme tiers (Etat et DDCS, Conseil départemental). C'est le cas avec les mineurs isolés étrangers de l'ASE, les Contrats jeunes majeurs du Département, les MNA contestés ou les Jeunes majeurs isolés étrangers dont le séjour est payé par l'État-DDCS.

La stratégie socio-éducative à développer n'est pas la même en fonction de ces deux grands types de population.

- Dans le premier cas, les jeunes ne sont pas toujours demandeurs d'un accompagnement social, même si leur situation particulière peut témoigner d'un besoin non exprimé. Il appartient alors à l'équipe éducative d'aller à leur rencontre. C'est la consigne qui leur est donnée pour qu'ils nouent au maximum des relations suivies avec eux. Toutes les opportunités sont à saisir dans ce but, comme, par exemple, la distribution personnalisée du courrier qui est un moyen d'entrée en contact.

C'est ce qu'on appelle la pratique de « l'aller vers » que le projet d'établissement de Carrefour a largement mis en exergue pour le FJT en 2016. Dans ce cas, c'est le professionnel social qui recherche et provoque la rencontre, qui initie la relation.

- Dans le second cas, il y a une demande formulée par un organisme tiers qui correspond en quelque sorte à un mandat éducatif. Il est donc impératif que cette demande soit prise en compte en organisant, au-delà de l'accompagnement individuel nécessaire, des actions collectives socio-éducatives susceptibles de préparer les jeunes étrangers accueillis à pouvoir quitter le FJT dans une situation d'autonomie par rapport à l'emploi, aux ressources financières qui en découlent et au logement. L'équipe éducative est fortement sensibilisée sur cette obligation morale qui nous incombe.

FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

DONNÉES D'ACTIVITÉ DU FJT

Personnes accueillies en 2020	Nb	%
Hommes	162	74
Femmes	56	26
Total	218	100

Âge des résidents	Nb	%
16-17 ans	86	39
18-25 ans	118	55
26 ans ou plus	14	6
Total	218	100

Situation professionnelle	Nb	%
Travailleurs	60	28
Apprentis Formation en alternance	54	25
Formation professionnelle	14	6
Recherche d'emploi	25	11
Étudiants	35	16
Lycéens	17	8
Autres	14	6
Total	218	100

Ressources / mois	Nombre	%
0 à < 150 €	115	53
150 à < 450 €	2	1
450 à < 765 €	26	12
765 à < 1000 €	20	9
1000 € ou +	12	6
Non connu	42	19
Total	218	100

Origine géographique	Nombre	%
Metz et agglomération	105	48
Autre commune de Moselle	11	5
Autre département	6	3
Autre région	16	7
Union Européenne	2	1
Hors U.E.	77	35
Total	218	100

En 2020, le FJT de Carrefour a accueilli 218 résidents, dont une grande majorité de jeunes hommes (74 %).

La proportion de jeunes âgés de 16 à 25 ans représente 94 % de l'ensemble des personnes accueillies au FJT, soit largement au-delà des 75 % minimum préconisés par les obligations de la CNAF.

Les situations socio-professionnelles des résidents FJT sont diverses. Cela correspond à une politique d'accueil qui privilégie la mixité sociale, même si elle est de plus en plus difficile à mettre en œuvre. La priorité est accordée aux jeunes ayant une activité salariée, à ceux qui suivent une formation en alternance ou un stage de formation professionnelle, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi. En 2020, la part de ces actifs représente 70 % des résidents accueillis, ce qui est en conformité avec le seuil minimum fixé par la CNAF.

L'accueil d'étudiants se justifie par les difficultés économiques et sociales qu'ils peuvent connaître et correspond ainsi aux critères prioritaires des admissions. Bon nombre d'étudiants sont boursiers et/ou ont une activité salariée à temps partiel.

En 2020, la moitié des jeunes accueillis dispose de moins de 150 € par mois. Ce sont les étudiants, les lycéens et les demandeurs d'emploi qui déclarent des ressources mensuelles se situant dans les tranches les plus faibles.

La moitié des résidents provient de Metz et de son agglomération. Un peu plus d'un tiers est originaire d'un pays situé hors Union Européenne.



Activité pêche avec les résidents du FJT

FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

JMIE : Un double accompagnement social ?

Le FJT accueille, selon les périodes, dix à quinze JMIE (Jeunes majeurs isolés étrangers) dont le séjour est financé par l'État (DDCS) après leur sortie du dispositif de prise en charge des mineurs isolés ou de Contrats jeunes majeurs du Conseil départemental.

Compte tenu de leur parcours passé, ils nécessitent une prise en charge adaptée qui ne peut être celle d'un CHRS pour leur permettre de compléter leur parcours d'insertion sociale.

Tout jeune étranger respectant trois critères (comportement en structure, scolarité, absence d'obligation de quitter la France) peut bénéficier de ce soutien et être orienté vers un FJT, dont celui de Carrefour.

Les JMIE orientés vers le FJT Carrefour par la DDCS bénéficient, outre l'hébergement et la restauration, d'un accompagnement par l'Armée du Salut.

La tentation est grande de renvoyer l'accompagnement social de ces jeunes vers notre partenaire l'ADS. Le choix de l'association est tout différent : tout jeune accueilli en FJT, quel que soit le mode de financement de son séjour, a droit à un accompagnement social de la part de l'équipe éducative, en fonction de sa demande et de ses besoins repérés.

Un double accompagnement social se pratique déjà au FH où chaque jeune est soutenu par un référent éducatif de l'ASE et un référent choisi dans l'équipe éducative de Carrefour. Il est aussi pratiqué en FJT.

Dans le cas des JMIE, il est d'abord demandé à l'équipe éducative de Carrefour d'assurer des activités collectives visant à renforcer l'insertion sociale des jeunes. Elle est aussi invitée à articuler son accompagnement individuel à celui proposé par l'Armée du Salut. Les deux soutiens institutionnels doivent être complémentaires. L'équipe éducative de Carrefour s'occupe plus particulièrement d'un accompagnement au quotidien, alors que l'ADS vise plutôt la sortie du dispositif en termes d'emploi et de logement. Mais ces deux orientations sont souvent liées.

L'association imagine en soutien de jeunes du FJT

L'association Imagine (Moulins-Lès-Metz) œuvre dans l'humanitaire. Le FJT avait participé à un événement sportif qu'elle avait organisé l'année dernière au profit de l'aide humanitaire.

Les dons perçus par Imagine lors des manifestations qu'elle organise sont distribués dans différents pays africains, comme Zanzibar, la Guinée équatoriale, etc. sous la forme d'aide alimentaire, de médicaments, de mobiliers et à la construction d'orphelinats.

En 2020, en raison de la pandémie, l'association n'a pas pu envoyer tous leurs dons à l'étranger. Elle en a fait profiter des jeunes du FJT de Carrefour avec l'aide de l'équipe éducative qui a pu indiquer les résidents les plus en difficulté en raison de la fermeture des entreprises où ils travaillaient. Huit jeunes ont été sélectionnés pour bénéficier de cette aide. Des colis de produits alimentaires et d'hygiène leur ont été distribués le 7 mai 2020.



FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

Le Collectif d'artistes du FJT ouvre ses portes aux résidents

Depuis plus de deux ans, l'Association Carrefour accueille en résidence un collectif d'artistes qui partagent entre eux leur passion de la peinture, de la poterie et de la sculpture. Cette résidence d'artistes, dans les locaux du FJT, rue des Trinitaires, est aussi un outil éducatif pour les résidents et résidentes de Carrefour qui trouvent dans cet atelier un soutien et des conseils dans leurs premiers pas dans la réalisation de leurs projets de dessin, de peinture ou de sculpture. Son action est coordonnée avec celle de Michel Lelièvre, artiste et médiateur culturel.



Atelier d'artistes plasticiens - FJT



Ousmane Thierno Bah, résident du FJT



Dessin de Ousmane Thierno Bah, résident du FJT





FOYER D'HÉBERGEMENT POUR MINEURS (ASE)

LE CADRE

Le Foyer d'hébergement accueille, depuis septembre 2016, 40 mineurs, filles et garçons, de 14 à 17 ans. Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé avec le Conseil départemental en juillet 2016 destine le FH à l'accueil de 35 « mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille » (article L221-2-2 du CASF). Cinq places sont réservées pour les éventuels placements directs par le juge. Dès lors qu'ils sont confiés à une institution comme le FH, ces mineurs sont accompagnés par l'institution et l'équipe éducative. Le FH relève de la nomenclature des Maisons d'enfants à caractère social pour son financement par le Conseil départemental

Un nouveau CPOM signé avec le Conseil départemental pour la période 2020-2024

Le CPOM signé en 2016 a été renouvelé en 2020 pour cinq ans, après avoir engagé une évaluation du fonctionnement de l'établissement avec le service de l'ASE du Conseil départemental. Il englobe dans un même accord le foyer d'hébergement pour mineurs, le FJT pour sa partie réservée à l'accueil de MIE-MNA et le Plateau de jour.

L'évaluation conjointe de l'activité passée a montré l'effort qu'il restait à faire pour améliorer le taux d'occupation, notamment pour les 25 places réservées en

FJT et pour lesquelles une filière de sortie devrait être développée pour les jeunes majeurs. Le bilan a aussi souligné la jeunesse de l'équipe socioéducative qui présente un taux de rotation relativement élevé qu'il faudrait pouvoir stabiliser.

La coopération entre Carrefour et l'ASE est jugée de bonne qualité, avec de nombreux projets mis en œuvre par l'association. Il est souhaité que la structure renforce davantage son partenariat avec d'autres acteurs du territoire.

Synthèse du diagnostic partagé entre le service ASE et Carrefour pour le nouveau CPOM

POINTS FORTS	AXES D'AMÉLIORATION
➤ Grande réactivité de la part du gestionnaire ➤ Recherche d'innovation dans les offres auprès des jeunes (émissions radio, studio musical, journées du patrimoine...). ➤ Prise en charge des jeunes MNA et spécialisation dans ce domaine ➤ Recherche de projets : plateau de jour, appartement-école... ➤ Amélioration du lien avec le CDE ➤ Amélioration constatée sur l'accompagnement éducatif	Qualité des accompagnements : ➤ Restructuration et organisation du plateau de jour via un projet ➤ Concrétisation du projet « appartements-école » ➤ Optimisation du taux d'occupation ➤ Poursuite du travail mené sur la qualité des repas ➤ Recherche de mutualisations entre le FJT et la MECS ➤ Mise en place d'un lit repère à coût constant sera ajouté à la structure ➤ Prise en charge de la santé des jeunes Financier : ➤ Recherche d'un équilibre financier ➤ Résolution du contentieux avec Caritas Ressources Humaines : ➤ Mise en place de 2 agents d'encadrement ➤ Formations et stabilisation du personnel Coopération, articulation entre l'ASE/Structure : ➤ Nécessité de recentrer la coopération des services autour de la communication interne et externe des projets

FOYER D'HÉBERGEMENT POUR MINEURS (ASE)

DONNÉES D'ACTIVITÉ DU FH

Nombre de jeunes pris en charge en 2020 : 60

Les données présentées ci-dessous portent sur les 60 jeunes accueillis entre le 1/1/2020 et le 31/12/2020.

Répartition par sexe	Nb
Garçons	56
Filles	4
Total	60

Catégorie d'âge	G	F	GF
14 - 15 ans	8	1	9
16 - <18 ans	37	2	39
>18 ans (jeunes majeurs)	11	1	12
Total	56	4	60

Type de placement 2020	Nb
Placement judiciaire direct	-
Placement Mineur isolé étranger (MNA)	60

En 2020, les 60 mineurs accueillis au FH sont des mineurs isolés étrangers accompagnés par Carrefour (on les catégorise aussi sous l'appellation MNA du point de vue administratif). Pour cette année, l'établissement n'a connu aucun placement direct par le juge.

L'année 2020 aura surtout été marquée par la poursuite puis la stabilisation de la réorganisation de l'équipe éducative. Le travail qualitatif engagé par le nouveau chef de service, arrivé en janvier 2019, a été poursuivi et approfondi. Cela a permis de proposer un sens pratique et appliqué à la réalité de Carrefour du projet éducatif pour les professionnels débutants, en se basant sur leur expérience vécue dans l'institution.

Sortie de jeunes du FH à Center Parc - 19 février 2020



Cette sortie avait pour finalité de :

- Pratiquer une activité sportive de façon ludique
- Se détendre
- Favoriser la socialisation
- La cohésion de groupe
- Renforcer le lien éducateurs - jeunes
- Et, bien sûr, passer un moment convivial.

Au niveau quantitatif, 12 jeunes ont été mobilisés avec une mixité des communautés. Sur le plan qualitatif, cette activité a été un réel moment convivial qui a permis de consolider le lien éducateurs-jeunes, tout en pratiquant une activité sportive ludique.

Axelle K. - éducatrice

FOYER D'HÉBERGEMENT POUR MINEURS (ASE)

Vacances en Ardèche - 22 au 29 août 2020

Camping de Montpezat-sous-Bauzon

Après avoir passé un début d'année compliqué au vu de la situation sanitaire, nous voulions partir avec des jeunes en vacances afin qu'ils puissent changer d'air et découvrir une autre région française.

Quatorze jeunes et trois éducateurs sont partis pour huit jours à Montpezat-sous-Bauzon, village situé dans le département de l'Ardèche, au camping de la Châtaigneraie où l'association avait réservé quatre mobil-homes.

Le but du transfert était tout d'abord de passer un moment convivial mais également d'échanges et de partages culturels. En effet, nous avons fait en sorte de partir avec des jeunes de différentes origines afin qu'ils puissent apprendre à se connaître en dehors de Carrefour et partager leur culture au travers de repas confectionnés, par exemple, par leur soin.

Au cours de ce séjour, nous avons pu découvrir les beaux paysages de l'Ardèche au travers de différentes activités : VTT en montagne pour les garçons pendant que les filles passaient un moment détente entre elles, Canyoning ainsi que du Canoë.

Les jeunes ont été amenés à dépasser leurs limites, leurs peurs et à prendre confiance en eux lors des différentes activités. Lors des temps libres, ils ont pu profiter de la piscine au camping.

Une des finalités du transfert était aussi d'apprendre aux jeunes à gérer les tâches de la vie quotidienne : élaborer les menus, apprendre à cuisiner, savoir tenir son lieu de vie propre, autonomie au niveau des réveils.



Montpezat-sous-Bauzon (Ardèche)

Photo : Office de tourisme de la ville



CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

LE CADRE

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de l'association Carrefour est un CHRS dit d'insertion, accueillant des jeunes femmes de 18 à 25 ans dont le profil reste globalement inchangé depuis plusieurs années. Il s'agit principalement de jeunes majeures sans enfant, en rupture familiale, ayant subi des violences physiques et ou psychologiques ou conjugales à leur domicile, mises à la porte de chez un parent, un tiers ou un(e) conjoint(te), sans ressources suffisantes pour se loger de manière autonome et n'ayant pas d'autre solution d'hébergement que de solliciter une place en structure collective.

Les orientations vers le CHRS sont proposées par le SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) auprès duquel des partenaires extérieurs formulent une demande d'hébergement : mission locale, assistante sociale de secteur, autre CHRS ou structure d'accueil d'urgence ou encore des établissements de l'ASE, un service hospitalier, le Service pénitentiaire d'insertion et de probation SPIP, etc.) ou parfois la personne elle-même.

Certaines de ces jeunes femmes ont eu un parcours institutionnel avec une prise en charge par l'ASE lors de leur minorité et n'étaient pas suffisamment prêtes pour assurer leur autonomie à l'âge de la majorité.

La structure est agréée pour une capacité de 36 places en chambre individuelle, sur le site Marchant. Elle contribue aussi au dispositif hivernal de la Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS, aujourd'hui DDETS) avec une mise à disposition de deux places supplémentaires sur la période destinées à un accueil immédiat et sans conditions de jeunes femmes en grande vulnérabilité. Ainsi, sur l'hivers 2020/2021, dix jeunes femmes ont été accueillies sur ce dispositif hivernal d'urgence, dont quatre ont été ensuite admises par le CHRS et six qui sont retournées chez un tiers ou en famille après leur séjour.

Le CHRS participe également au Comité Restreint de Veille Sociale piloté par la DDCS.

LE SÉJOUR EN CHRS

Lors de leur séjour au CHRS de Carrefour, les jeunes femmes bénéficient d'un accompagnement éducatif par un professionnel socioéducatif qualifié qui va encourager la personne à formuler un projet, définir des objectifs et moyens d'y parvenir. Le projet une fois formulé, il est contractualisé par un contrat de séjour avec le référent et le responsable du service éducatif. Ce contrat est renouvelé tous les trois mois, en tenant compte de la situation de la jeune femme et de son évolution, sur les plans présentés ci-dessous.

- **administratif et accès à la citoyenneté** : Ouverture de droits de base et Complémentaire Santé Solidaire, obtention d'une carte Vitale, ouverture d'un compte Améli, CNI, déclaration de revenus, accompagnement vers les services de la préfecture, en fonction des besoins, pour le renouvellement d'une demande de titre de séjour, l'obtention de récépissés, une autorisation de travail, etc...

- **santé** : Prise de rdv auprès de médecins spécialistes, déclaration d'un médecin traitant, orientation vers des services médicaux spécialisés, vers la permanence d'accès aux soins de santé, etc.

- **emploi et formation** : orientation vers les partenaires tels que les missions locales, Pôle emploi, organismes de formation, École de la seconde chance, etc. accompagnement à la formulation ou reformulation d'un CV, de lettres de motivations, apprendre à passer un appel téléphonique, se présenter, formuler une demande et préparation aux entretiens d'embauche.

- **budget** : apprendre ou consolider les acquis quant à la gestion d'un budget, veiller au règlement des participations financières à l'hébergement à hauteur de 10% des revenus, épargner pour l'inscription au permis de conduire afin de gagner en mobilité, accompagner à la rédaction de courriers de demande de remise gracieuses ou d'échéancier, constitution de dossier de surendettement, etc.

- **logement** : visites régulières de l'équipe éducative dans les chambres individuelles. Il s'agit là de veiller à la propreté de leur espace personnel par elle-même et pour elle-même, soutenir un vivre ensemble et des rapports de voisinage respectueux des autres en vue d'intégrer un logement autonome. Il s'agit également de soutenir la personne dans sa demande d'un logement, de la positionner sur un logement adapté de l'aider à solliciter les différentes aides.

- **Justice** : orientation vers des avocats, Maison de la justice, permanence juridique du tribunal ou d'associations spécialisées, sensibilisation à la vie citoyenne (notamment pour le droit de vote), accompagnement lors d'un dépôt de plainte (si besoin), lien avec le service social de la police, accompagnement des suivis judiciaires, etc.

- **loisirs et culture** : informer sur les événements existants et structures culturelles telles que les médiathèques, les musées, proposer des projets solidaires, des offres de ballades et des idées détente...

Cet accompagnement se met en place dans le cadre d'une dynamique partenariale en lien avec les institutions concernées.



CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

DONNÉES D'ACTIVITÉ DU CHRS

Nombre de jeunes femmes accueillies en 2020 : 69

Classe d'âge	Nb	%
18-19	29	42
20-21	22	32
22-23	8	12
24-25	9	13
> 25 - < 30	1	1
Total	69	100

Situation professionnelle des 33 résidentes entrées en 2020	Nb
C.D.I/C.D.D	1
Apprentissage, alternance	2
Stagiaire de la formation	3
Intérimaire	1
Demande d'emploi	24
Etudiante/scolaire	1
Autre	1
Total	33

Logement des résidentes sorties en 2020	Nb
Logement autonome parc privé	8
Logement autonome parc public	5
Autre CHRS	1
Hébergées chez un tiers	16
Retour famille	3
Autre	4
Total sorties en 2019	37

Le CHRS a accueilli une majorité de femmes âgées de 18 à 23 ans (86 % des résidentes), dont le plus grand nombre se situe dans la classe d'âge des 18-19 ans. On retrouve là les mêmes caractéristiques que les années précédentes. Il s'agit de jeunes femmes rencontrant des difficultés familiales (conflits avec les parents ou décès), conjugales, sociales (parcours d'errance ou d'instabilité dans les hébergements chez les tiers) et souvent confrontées à l'absence de dispositif de prise en charge financière (RSA...) ou à l'insuffisance de ressources (garantie jeunes...).

Lorsqu'elles sont admises en CHRS, les jeunes femmes sont principalement demandeuses d'emploi (24/33). En 2020, le CHRS n'accueille plus de lycéennes ou étudiantes.

Sur les 37 résidentes sorties du CHRS en cours d'année 2020, 13 ont accédé à un logement autonome dans le parc privé ou public. En dépit des difficultés rencontrées par les jeunes femmes à l'entrée, l'accès au logement autonome reste une priorité du CHRS. Néanmoins, cette solution n'est rendue possible, compte tenu de l'âge du public, que par un accompagnement d'insertion à la fois, sociale et professionnelle, proposé par l'équipe éducative, conduisant à l'accès à un emploi ou à une formation rémunérée, permettant ainsi la solvabilité de la personne.

Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) va être demandé aux gestionnaires de CHRS, en application de l'article 125 de la loi ELAN. Il devra être conclu avec l'État au plus tard avant le 1er janvier 2023 en se conformant à un cahier des charges et à un modèle de contrat fixés par arrêté. En 2020, Carrefour a bénéficié d'une subvention versée par la DDCS pour financer tout travail préparatoire à l'élaboration de ce CPOM.



Peinture de Karima A. (résidente CHRS)
exposée lors de l'AG de 2020

PLATEAU DE JOUR

LE CADRE

Le Plateau de jour existe à Carrefour depuis avril 1981. Il avait alors été créé comme Centre d'adaptation à la vie active et d'insertion professionnelle (CAVAIP) articulé au CHRS pour jeunes femmes de 18 à 25 ans et au FH pour mineurs. Conçu alors avec les conseils pratiques de Bertrand Schwartz, l'initiateur des politiques d'insertion professionnelle pour les jeunes en France et fondateur des Missions Locales, le CAVAIP avait vocation d'accueillir des jeunes âgés de 16 à 30 ans cumulant de multiples difficultés sociales. Il s'agissait alors de créer un cadre de vie de substitution pour les situations les plus difficiles de jeunes ayant un passé de désocialisation.

En 2018, l'État, principal financeur du CAVAIP, s'est désengagé de cette action, au statut dérogatoire et relevant de l'action sociale, pour l'orienter vers les dispositifs d'insertion professionnelle de droit commun. La branche jeunes adultes 18-30 ans de ce centre de formation a donc cessé de fonctionner au 31 décembre de cette année-là. Par contre, la partie pour mineurs de 16 - 17 ans, financée par le conseil départemental au titre de l'ASE a été maintenue avec un agrément de six places qui, en 2021, dans le cadre d'un nouveau CPOM signé avec le département, doit passer à douze places. Pour éviter toute confusion avec le dispositif en vigueur jusqu'en fin 2018, on a privilégié l'appellation Plateau de jour à celle de CAVAIP, sans pour autant renoncer définitivement à la dénomination d'origine.

L'action développée aujourd'hui par le Plateau de jour se situe dans la continuité éducative de l'expérience du CAVAIP acquise au cours de ces quarante dernières années. Elle est menée en parallèle et en complémentarité de l'action d'accompagnement social et éducatif conduite dans le cadre du FH. Ce qui renforce la démarche globale d'insertion.

Avec le Plateau de jour, l'accent est mis plus particulièrement sur l'adaptation à la vie active, c'est-à-dire au monde du travail. Les situations d'apprentissage et les thèmes retenus sont toujours articulés à la vie quotidienne ou au vécu des jeunes, en évitant les méthodes

les plus traditionnelles du monde scolaire. C'est en s'appuyant sur de telles situations concrètes que peuvent être développées chez les jeunes concernés des capacités cognitives de base, nécessaires à une insertion socioprofessionnelle, en expression écrite et orale, en consommation, en calcul élémentaire (raisonnement logique), en expression manuelle et artistique, etc.

Une part importante de l'activité du plateau de jour est consacrée à l'expression artistique et à la découverte des différentes formes de culture. La finalité de cette action vise à ce que les jeunes fréquentant le centre de formation se reconnaissent des talents et accèdent à des lieux culturels de droit commun.

Au-delà des six places financées en 2020 par le Conseil départemental et indépendamment de cette action définie dans le cadre du CPOM, le Plateau de jour est adossé au fonctionnement du FH pour tout ce qui a trait au soutien scolaire et aux activités de découverte artistique. C'est pour cela que le Plateau est ouvert en soirée à tous les jeunes du FH qui y trouvent les ressources dont ils ont besoin au titre d'un soutien scolaire. Cette activité de soutien est généralement assurée par des bénévoles individuels. En 2020, le Plateau de jour a aussi bénéficié de l'apport d'un étudiant luxembourgeois, en pause sabbatique pour se consacrer à un engagement social personnel, accueilli à Carrefour dans le cadre du programme SVE (Service Volontaire Européen).



Initiation à la bande dessinée, atelier animé par Michel Lelièvre - Plateau de Jour 2021



PLATEAU DE JOUR

2020 : une année exceptionnelle pour le plateau de jour

Le plateau de jour est financé, en 2020, par le département de la Moselle à hauteur de six places ce qui se traduit généralement par un flux habituel d'une vingtaine de jeunes par an qui restent dans ce dispositif quelques semaines à quelques mois. Il est prévu de doubler cette capacité en 2021 et de passer à 12 places.

L'année 2020 aura été celle d'une fréquentation exceptionnelle qu'on ne peut pas traduire de manière chiffrée. Les mesures gouvernementales de confinement pour se protéger de la pandémie du coronavirus ont conduit à une fermeture complète des établissements scolaires du 17 mars au 11 mai 2020, avec une réouverture progressive des écoles qui avaient l'obligation d'accueillir tous leurs élèves à compter du 22 juin 2020.

Pendant cette période de fermeture des établissements scolaires, les résidents du FH étaient systématiquement réorientés vers le plateau de jour qui les a pris en charge pendant la période de confinement pour les accompagner d'abord dans les devoirs à domicile qui leur étaient proposés, mais aussi pour profiter de ce temps pour développer leurs compétences cognitives et sociales. C'est dire que le plateau de jour a connu une activité renforcée pendant toute cette période de confinement avec le soutien des intervenants habituels du plateau de jour, mais aussi de l'équipe éducative du FH et de plusieurs bénévoles qui se sont spontanément mobilisés pour soutenir les résidents de Carrefour.

Programme hebdomadaire type du Plateau de jour - 2020					
Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8:00 - 10:00	Accueil - actualité - gestion des boîtes mail en autonomie				
10:00 - 12:00	Informatique - multimédia en accès libre			Informatique avec formateur	
13:30 - 14:00					
14:00 - 14:30	Suivi individuel des projets des jeunes	Français langue étrangère FLE	Français langue étrangère FLE	Mathématiques appliquées à la vie quotidienne	Alphabétisation FLE
14:30 - 15:00					
15:00 - 15:30					
15:30 - 16:00		Atelier d'expression artistique et culturelle			
16:00 - 16:30					Adaptation à la vie française, éducation civique et citoyenne
16:30 - 17:00					
17:00 - 17:30					
17:30 - 18:00					
18:00 - 18:30	Soutien scolaire à la demande des jeunes		Atelier d'expression artistique et culturelle		
18:30 - 19:00					
19:00 - 19:30					
19:30 - 20:00					
20:00 - 20:30		Activités sportives		Atelier d'expression artistique et culturelle	Activités sportives ou atelier artistique (au choix)
20:30 - 21:00					
21:00 - 21:30					
21:30 - 22:00					
18:00 - 22:00	Soutien scolaire par des bénévoles à la demande des jeunes				

PLATEAU DE JOUR

Un partenariat avec le CFA Robert Schuman dans le cadre du Plan de relance et du dispositif « Six mois sans contrat »

Le projet éducatif du Plateau de jour s'inscrit également dans la perspective de mise en place d'un sas de préformation aux métiers de l'hospitalité qui fonctionnera en lien avec la nouvelle auberge de jeunesse de Carrefour. Cette orientation est inscrite dans le CPOM signée avec le Conseil départemental et fait l'objet d'un partenariat avec le CFA Robert Schuman de Metz et le GRETA Lorraine Nord. Le retard pris dans la construction de la nouvelle auberge de jeunesse en raison de la crise sanitaire a conduit à un report temporaire de cette formation pratique.

Le partenariat a pour autant été actif en 2020 entre le Plateau de Jour et le CFA Robert Schuman grâce notamment au dispositif « CFA : Six mois sans contrat ». Dans le cadre du plan de relance mis en place par le gouvernement, tout jeune, qui débute un cycle de formation en CFA, dispose d'un délai de six mois pour signer un contrat d'apprentissage. Pendant cette période, le financement de la formation est garanti au CFA pendant deux trimestres, avec une prise en charge éventuelle de frais annexes supportés par le jeune.

Cette opportunité a été saisie par le CFA et le Plateau de jour qui y a vu un moyen de mobilisation de jeunes du FH pour les insérer dans un processus de formation en alternance alors même qu'ils éprouvent des difficultés à trouver un maître de stage.

L'objectif initial était de faire bénéficier six jeunes du Plateau de jour de cette possibilité en 2020. Quatre en ont effectivement tiré parti. Leur passage au CFA sans inscription formelle en alternance dans une entreprise ou chez un artisan leur a permis de bénéficier non seulement d'une période de formation mais surtout d'un diagnostic de leurs compétences et de leurs attentes professionnelles pour les orienter au mieux vers des formations en apprentissage qui correspondent au mieux à leur profil. Ainsi, par exemple, Aurela (prénom modifié), d'origine albanaise, a pu débiter un enseignement aux métiers de la vente proposée par le CFA, pour être rapidement orientée vers une formation professionnelle des métiers de la mode qui correspondait davantage à ses attentes.

Merci aux intervenants bénévoles du Plateau de Jour

Plusieurs bénévoles complètent l'action des intervenants professionnels pour le soutien des jeunes du Plateau de jour et, plus généralement, pour l'aide à la scolarité des résidents du FH.

On citera d'abord l'action de l'association Pivod dont le but est d'accompagner les demandeurs d'emploi et de pérenniser les emplois au travers d'un parrainage de jeune et d'élèves pour leur insertion sociale et professionnelle. L'action de ces cadres retraités est précieuse pour Carrefour qui en bénéficie déjà depuis plusieurs années.

Le soutien scolaire est aussi assuré par des bénévoles s'engageant à titre individuel.

Tim K, jeune diplômé luxembourgeois, a contribué pendant quatre mois à l'activité du Plateau de jour au titre d'un séjour dans le cadre du Service Volontaire Européen. Il a animé, cinq fois par semaine, des ateliers de mathématiques, de physique, de français, d'anglais, d'allemand. Son soutien scolaire était conçu à la carte, en fonction des besoins des jeunes qui s'adressaient à lui. Il a également accompagné les résidents du FH lors de sorties ou d'activités sportives.

À son départ, une partie de son activité a été reprise par Léa B. qui est d'abord intervenue en binôme avec lui pour se familiariser à la pratique de soutien scolaire. Après un Bac Sciences et techniques du management et de la gestion, Léa a passé un BTS Management opérationnel commercial, puis un Bachelor de développement commercial. Elle travaille dans une entreprise de téléservice et ne peut donc intervenir qu'après 18 h.

Camille F. est intervenue en 2020 pour l'alphabétisation et la consolidation de la langue française de jeunes étrangers arrivés récemment en France sans connaissance de la langue française.

Valentina C. a rejoint l'équipe de bénévoles pour proposer trois fois par semaine un perfectionnement à la langue française et des activités culturelles et artistiques (chant, musique, théâtre) en fonction des demandes des résidents. Valentina est en première année de Bachelor en « Européen Studies » à l'Université de Maastricht (Faculty of Art and

Social Sciences). Merci à tous ces bénévoles qui prennent sur leur temps libre pour renforcer l'action du Plateau de jour et l'animation du FH. Souhaitons que ce bénévolat continue en 2021.

Marre des cours de français ennuyeux

Cet été, Valentina va vous aider à améliorer votre français en s'amusant !

Rap-battle Guitare/chant

Jeux-concours

Sport/foot

Rendez-Vous :
LUNDI/MERCREDI/VENDREDI
à 16h
sur la terrasse

The poster features a red circle with a diagonal line through it, containing a black and white photo of a bored student in a classroom. To the right of the poster is a small illustration of a soccer player in a white jersey with the number 10.

AUBERGE DE JEUNESSE

LE CADRE

L'association disposait de 42 places pour héberger des individuels et des groupes dans le cadre du tourisme social jusqu'au 1er septembre 2016. L'extension du Foyer d'hébergement (ASE) de 24 à 40 places a obligé de réduire l'offre en auberge de jeunesse. Elle est aujourd'hui de 24 places. La création d'une nouvelle auberge de jeunesse a été finalisée fin 2018 - début 2019 pour une capacité de 130 places.

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement, ont contraint l'association à fermer son auberge de jeunesse pendant une grande partie du temps.

Les travaux de la nouvelle auberge de jeunesse ont pris du retard, d'abord parce qu'il a fallu désamianter l'ensemble du bâtiment, mais aussi en raison de l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises du BTP.

DONNÉES D'ACTIVITÉ

Nb de personnes accueillies	2020	2019
Hommes	61	674
Femmes	126	530
Total	187	1 204

Nombre de nuitées	2020	2019
En groupe	76	3 435
En individuel (Familles incluses)	111	633
Total	187	4 068

Les statistiques suffisent à démontrer l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de l'auberge de jeunesse sur le site de la rue Marchant. Ce ne sont que 187 personnes qui ont été accueillies en AJ en 2020, contre 1 204 l'année précédente.

Pour des raisons sanitaires, l'accueil de groupes a dû s'interrompre pendant les périodes de confinement. Le nombre de nuitées réalisées pour des groupes a chuté de 3 435 en 2019 à 76 en 2020. Les formations collectives au BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation) et les sessions de découverte de la France organisées par la Croix rouge allemande qui constituent d'habitude une part importante de ces séjours ont été annulées.

OÙ EN EST LA NOUVELLE AUBERGE DE JEUNESSE ?



L'association Carrefour a pris l'initiative de créer une auberge de jeunesse nouvelle génération près de l'ancienne gare, place du Roi George. Le bâtiment « Maison de la famille » occupé jusqu'en mai 2018 par l'UDAF de la Moselle a été racheté par la SASU La Brasserie à son propriétaire, la Caisse d'allocations familiales de la Moselle en avril 2019. L'association est l'actionnaire unique de la société commerciale La Brasserie qui est dorénavant le propriétaire de l'immeuble.

Une fois l'acte de vente signé, les travaux ont aussitôt commencé par une phase de désamiantage de grande ampleur qui a entraîné 80 tonnes de gravats amiantés à déblayer en toute sécurité avec le concours d'une société spécialisée. Le confinement de mars 2020 a obligé à cesser provisoirement le chantier qui, depuis, a repris avec une phase de démolition des structures internes. Mais la crise sanitaire a eu un impact sur le BTP et le retard pris dans la réalisation des travaux s'est aggravé.

AUBERGE DE JEUNESSE

« La Brasserie », bien plus qu'une Auberge de jeunesse ?

Une école d'application pour les métiers de l'hospitalité

Au début des années 1980, l'association Carrefour a créé le centre d'adaptation à la vie active pour de jeunes inactifs, ni étudiants, ni employés, ni stagiaires. L'objectif est d'amener ces jeunes déscolarisés à intégrer progressivement une formation qualifiante de droit commun ou l'accès direct à un apprentissage. Ce centre est devenu le Plateau de Jour qui est appelé à s'étendre. Depuis le début, l'activité de production, base de la formation, a privilégié les stages en entreprise avec une formation à la vie active dispensée au centre de formation. Avec la création d'une nouvelle auberge de jeunesse, Carrefour a souhaité élargir le panel des métiers pour les jeunes en formation. En lien avec le CFA Robert Schuman et le GRETA Lorraine Nord, une formation en alternance pour les métiers de l'hospitalité est en cours de construction, autrement dit les métiers basés sur l'accueil et le relationnel dans l'hôtellerie, la restauration, la gestion d'événements (expositions, congrès, etc.) Le secteur hôtelier mosellan sera associé au projet.

La création de la nouvelle auberge de jeunesse de 130 places avec un restaurant et la gestion d'événements ponctuels servira de support à cette formation en faisant de l'équipement une entreprise-école. Ce projet sera ouvert à tous les jeunes sans formation ni emploi de la région (H ou F). Il sera un sas de préformation aux métiers de l'hospitalité pour préparer les jeunes aux formations qualifiantes de type CFA Hôtellerie, restauration, tourisme, etc. Il faut, en outre, rappeler la tension qui existe actuellement dans le recrutement pour les emplois de ce type dans la l'hôtellerie et la restauration.

Pour accompagner ce projet, l'association Carrefour a sollicité un soutien financier à la Fondation « La France s'engage ». Pour l'instant sa demande n'a pas encore abouti. Un point du projet nécessite un approfondissement pour répondre aux critères de la Fondation : les objectifs de changement d'échelle dans les trois ans.

François Hollande, président de la Fondation « La France s'engage » est venu à Metz, le 14 juin 2021, pour visiter le chantier de l'auberge et apporter son soutien à la poursuite du projet d'auberge-école.



François Hollande, accueilli par François Grosdidier, maire de Metz, président de l'Euro-métropole de Metz et le président de l'association Carrefour
14 juin 2021.

AUBERGE DE JEUNESSE

METZ

Le coup de pouce de Hollande à « l'auberge-école »

Depuis qu'il n'est plus à l'Élysée, François Hollande est président de la fondation La France s'engage. Elle subventionne 15 projets par an en France, autour de projets innovants dans l'économie sociale et solidaire. Lundi, il était à Metz, pour visiter en avant-première le chantier de l'auberge-école de l'association Carrefour. Un projet à 4M€, pour ouvrir une auberge de jeunesse de 135 places, ouvrir un resto de 70 couverts, former des jeunes et accompagner les mineurs isolés. La présence de Hollande pourrait lui donner un coup de pouce utile. Évidemment, François Hollande en a profité pour se livrer à ce qu'il aime : un bain de foule avec des jeunes, des petites piques et de l'analyse politique. Sur les partis : « Ce que je regrette, c'est que les grands partis s'affaiblissent. On a besoin de grands partis. » Sur les régions : « J'ai voulu les grandes régions, pour leur donner davantage de pouvoir » Le Grand Est est le « seul territoire où le débat existe » sur une défusion. Sur les régionales : « Il aurait pu y avoir un rassemblement, il n'a pas eu lieu. »



L'ancien président de la République François Hollande visite le projet d'auberge de Jeunesse Carrefour et échange avec des jeunes et des travailleurs sociaux. Photo RL/Pascal BROCARD

En savoir plus sur l'Auberge de Jeunesse La Brasserie c'est sur labrasseriemetz.com : infos, revue de presse, photos, vidéos



CARREFOUR JUNIORS

Carrefour Juniors est l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de l'Association Carrefour. Il accueille des enfants âgés de 3 à 14 ans, issus de la ville de Metz et des alentours. L'objectif de cette structure est de proposer des activités ludiques et récréatives lors des temps périscolaires (mercredis) et extrascolaires (vacances scolaires). Cet ACM est agréé par la DDCS, la CAF et la PMI.

Carrefour Juniors s'inscrit dans le champ du rayonnement de l'Association Carrefour et est naturellement animé par une forte volonté éducative, il s'agit de proposer un accueil de qualité qui ne perde jamais de vue des objectifs de construction et développement cognitifs, culturels et de vivre ensemble. Cette dynamique fait l'identité de la structure et est reconnue par les usagers.

Épargné en 2020 par les cas de contamination au Covid, Carrefour Juniors a toutefois dû revoir l'intégralité de son organisation pour continuer à accueillir les familles dans des conditions sanitaires satisfaisantes. L'application stricte des protocoles a eu pour conséquence une réduction de la jauge d'accueil, mais la confiance des familles et la fiabilité des personnels ont permis une continuité dans les activités de la structure. Ainsi 115 enfants ont pu profiter de l'accueil lors des vacances scolaires tandis que 52 enfants ont fréquenté de manière régulière la structure lors des mercredis, pour un total de 129 enfants différents. Carrefour Juniors a été ouvert au public pendant 87 jours dans l'année 2020. L'accueil collectif de mineurs a été fermé pendant les vacances de printemps et celles de Noël, pour des raisons de confinement. Au total, ce sont 14 691 heures d'accueil qui ont été réalisées.

Répartition par âge des enfants accueillis en 2020

	Filles	Garçons	Ensemble	
Moins de 6 ans	27	35	62	48 %
6 - 12 ans	30	36	66	51 %
13 - 17 ans	1	-	1	1 %
Total	58	71	129	100 %



SERVICE DE RESTAURATION DU FJT

LE CADRE

Le restaurant intégré au FJT a aussi pour mission réglementaire d'être ouvert sur l'extérieur et d'accueillir des usagers adhérents en provenance du quartier ou de la ville. Il assure également des livraisons de repas à l'extérieur pour des organismes à but non lucratif accueillant des enfants et des jeunes. Cafétéria et cuisine répondent aux normes européennes HACCP, avec une capacité de 1 000 repas/jour.

Nombre de repas réalisés à Carrefour

	Consommés sur place		Livrés	
	Nombre	Indice	Nombre	Indice
2018	59 055	100	117 861	100
2019	59 100	100	114 705	97
2020	43 798	74	81 583	69

Le nombre de repas réalisés à Carrefour est en forte baisse en 2020 par rapport aux deux années précédentes. La raison se trouve dans le confinement lié à la crise sanitaire qui a entraîné une baisse de 25 % des repas consommés sur place et de 30 % pour les repas livrés aux centres de loisirs pour enfants ou aux crèches.



CARREFOUR DES ARTS

« Carrefour des Arts » est un espace d'exposition créé pour compléter et enrichir l'action éducative et culturelle de Carrefour. Ce lieu d'exposition s'articule avec l'atelier sculpture et le « Collectif d'artistes ».

Chaque artiste expose ses créations, partage ses visions et rêves, fait vivre au public sa passion artistique, échange et s'enrichit à travers la confrontation au public. Le lieu est animé par Michel Lelièvre, médiateur culturel, et Paul Nadé, bénévole.

En 2020, Carrefour des Arts a dû composer avec les restrictions sanitaires et réduire ses périodes d'exposition. La galerie d'exposition n'a pu accueillir que sept artistes contre 36 artistes l'année précédente et 860 visiteurs contre 5 000 en 2019.

EXPOSITION

PEINTURE ET SCULPTURE

LUIJETA "JULIETTE MECO" et FREDERIC LAURENT




Adresse: CARREFOUR DES ARTS
3 Rue des Trinitaires
57000 METZ

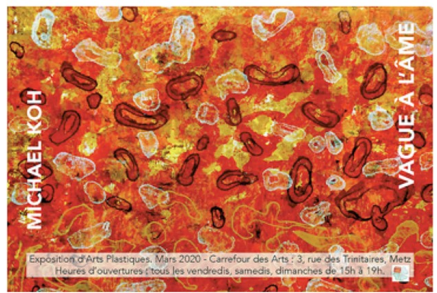
Du 04 au 31 Octobre 2020 - ouvert tous les Mercredis et Samedis

ENTRÉE LIBRE

EXPOSITION D'ARTS PLASTIQUES

VERONIQUE THIAM PETIT & MICHAEL KOH

« Vague à l'âme »

Exposition d'Arts Plastiques, Mars 2020 - Carrefour des Arts : 3, rue des Trinitaires, Metz
Heures d'ouvertures : tous les vendredis, samedis, dimanches de 15h à 19h.

CARREFOUR DES ARTS
3, rue des Trinitaires – 57000 METZ

DU 06 au 29 mars 2020

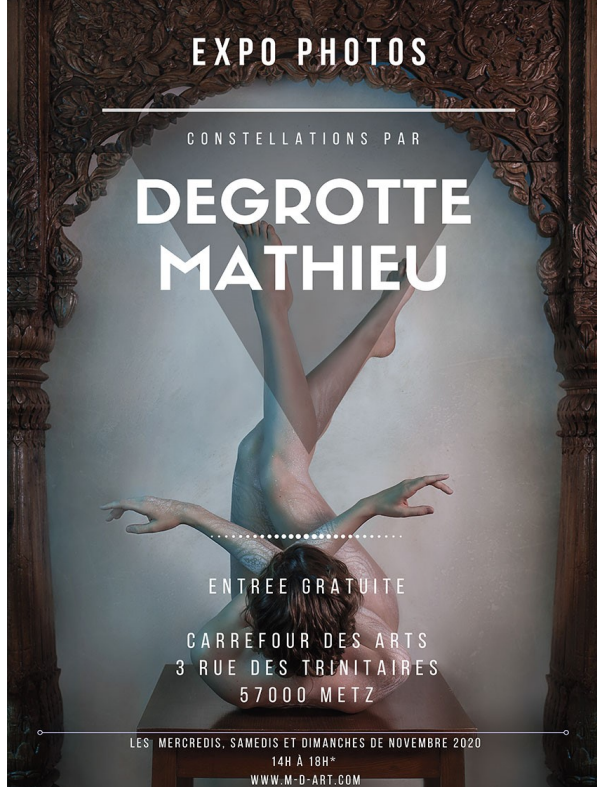
Ouvert : Vendredis, samedis, dimanches de 15h00 à 19h00

"Vague à l'âme", la vie est parfois déchirée, trouée, ballotée; le creux de la vague peut être noir mais arrivé au sommet, c'est une explosion de couleur.

EXPO PHOTOS

CONSTELLATIONS PAR

DEGROTTE MATHIEU



ENTRÉE GRATUITE

CARREFOUR DES ARTS
3 RUE DES TRINITAIRES
57000 METZ

LES MERCREDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES DE NOVEMBRE 2020
14H À 18H*
WWW.M-D-ART.COM



**Vue sur les numéros 3,5,7 de la rue des Trinitaires
(partie gauche de la photo)**

LES ANIMATIONS COLLECTIVES

LES ACTIVITÉS D'ANIMATION

Radio Carrefour Jeunes

L'activité Radio a été mise en place à Carrefour en août 2016. Menée d'abord à titre expérimentale pendant trois ans avec un financement temporaire de la CAF de la Moselle, elle a été pérennisée en 2019 dans le cadre du budget animation de l'association avec une participation du Conseil départemental.

Dès 2017, Radio Carrefour a été ouvert aux jeunes du quartier dans le cadre des animations estivales organisées avec le soutien de la Ville de Metz.

L'animation est réalisée dans les locaux de Carrefour avec l'appui technique de Radio Campus Lorraine. Son objectif est d'abord de permettre aux jeunes de l'institution, mais aussi à ceux du quartier pendant l'été, de se familiariser avec l'outil de communication qu'est la radio et ses méthodes d'expression.

Avec cette activité, les jeunes peuvent acquérir des compétences techniques, relationnelles, d'expression de manière formelle et informelle. L'ouverture sur les jeunes résidant à Metz vise à favoriser la mixité et le brassage culturel.

Radio Carrefour est aussi entrepris pour former les professionnels de la jeunesse employés par l'association aux techniques de la radio. C'est pourquoi la mise en œuvre de cette activité ne relève pas d'un seul professionnel de Carrefour mais par l'ensemble des personnels des équipes éducatives qui s'y relaient à tour de rôle.

Interagir ensemble, prendre confiance en soi

- Prendre le micro et s'affirmer
- Échanger des points de vue
- Apprendre des uns et des autres
- Avoir conscience et confiance en ses valeurs
- Être respectueux des autres
- Développer son niveau de maîtrise du français
- Développer des compétences d'écriture
- Dépasser sa timidité

S'initier à des compétences techniques :

branchements électroniques, logiciels de son

Se divertir avec un moment de convivialité

Un moment de détente hors cadre habituel

Moment d'échange entre jeunes et avec les encadrants.



LES ACTIVITÉS D'ANIMATION

Radio Carrefour Jeunes

Bilan 2020

La convention passée avec Radio Campus Lorraine prévoyait la réalisation de 25 ateliers pour l'année 2020. La crise sanitaire et ses périodes de confinement n'ont finalement permis que la réalisation de 20 émissions. En fonctionnement normal, les ateliers radio ont lieu un vendredi soir par mois, hors vacances. En 2020, les séances de mars et de mai ont été annulées. Celles du 19 juin, du 25 septembre, 20 novembre et 11 décembre ont eu lieu régulièrement.

Pendant les vacances scolaires, hors été, une session de quatre ateliers est organisée pendant la semaine : 24-27 février, 26-29 octobre. Celle du 20-23 avril a été annulée pour cause de confinement.

Pendant les Estivales de Metz et l'animation soutenue par la Ville de Metz, Radio Carrefour a organisé quatre ateliers en juillet (du lundi 20 au jeudi 23) et quatre également en août (du lundi 3 août au jeudi 6 août).

L'année 2020 aura donc été marquée par la crise sanitaire avec une pause d'ateliers entre février et juin. Il faut toutefois signaler que 80 % de l'activité programmée a été réalisée.

Les ateliers d'expression du vendredi soir ont connu un vif succès. Les jeunes se succédaient au micro, certains pour chanter, d'autres pour jouer à des jeux radiophoniques, la plupart pour parler avec conviction de sujets qui leur tenaient à cœur. Les Estivales ont connu un vif succès tant de la part des participants (dont certains reviennent d'année en année) que des contenus produits qui ont abouti à une mise en avant et de très bons retours de la part du Conseil du Développement Durable de Metz Métropole.

Au total, une cinquantaine de jeunes différents ont participé à un ou plusieurs ateliers de l'année. Sur les ateliers du vendredi soir ce sont surtout les filles du CHRS et des jeunes du FJT qui étaient les plus prompts à se mobiliser.

Le responsable d'antenne de Radio Campus Lorraine doit souvent concilier sa pratique professionnelle avec les exigences de Carrefour qui portent non seulement sur l'approche éducative envers les jeunes, mais aussi la formation des travailleurs sociaux de l'association aux techniques de communication radiophonique. Cette volonté de l'institution multiplie les intervenants éducatifs là où Radio Campus n'en voudrait qu'un seul. Mais c'est un des fondements du projet avec lequel il faut composer, ce que le coordinateur de Radio Campus fait avec succès.

Emission spéciale :

Quelle métropole pour demain

Le Codev de Metz Métropole a engagé une réflexion sur le projet métropolitain de l'agglomération messine. Dans son souhait de donner la parole à toutes les catégories de la population, ses responsables ont sollicité les associations locales d'éducation populaire pour qu'elles facilitent la parole des jeunes de la métropole messine.

L'association Carrefour, qui assure une des vice-présidences du Codev, a répondu à la sollicitation. Les ateliers radio de la période estivale, celle ouverte aux jeunes de la ville, ont été consacrés à des débats entre jeunes et animés par eux sur le thème « *Imagine ta ville rêvée de demain : si tu avais le pouvoir de décider, tu ferais quoi dans ta Métropole?* »



À écouter sur : radiocampuslorraine.com/carrefourradio/

LES ACTIVITÉS D'ANIMATION

L'agenda des activités collectives proposées aux résidents des établissements de l'association Carrefour est chargé. Il est difficile d'en rendre compte dans le détail.

Le journaliste et écrivain Jean Cau avait une formule pour évoquer cette difficulté : « *Le poids des mots, le choc des photos* ». Nous avons pris le parti de privilégier les photos aux mots.



Soirée détente « Nail Art' »
entre filles, le 20 février 2020
Des résidentes du CHRS et du FH.

24 mai 2020 : Fête de l'Aïd el-Fitr

L'Aïd el-Fitr est la fête musulmane marquant la rupture du jeûne du mois de ramadan. En 2020, les résidents de Carrefour qui le souhaitaient ont pu la fêter le 24 mai. Des volontaires ont préparé des gâteaux avec les éducatrices du FH.



Journées européennes du patrimoine - 20 septembre 2020

Comme chaque année, le patrimoine immobilier et architectural de l'association Carrefour s'ouvre au public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. La manifestation est préparée et animée par une équipe du Plateau de jour et du FJT-MIE. Falikou, Arona et Ousmane, préparés et formés par le médiateur culturel, ont accueillis et guidés les 162 visiteurs qui ont franchi le portail du 3 rue des Trinitaires ce dimanche-là.



ACTIVITÉS SPORTIVES

Boxe et cross training (les mercredis soirs), avec l'association « Bougez en Mos'elles » : Depuis janvier 2020, entre cinq et sept jeunes femmes (Mélodie, Manon, Océane, Aïcha, Manal, Pauline, Mélissa) participent régulièrement aux séances. Là-bas, elles n'y font pas uniquement de la boxe mais aussi et surtout du body boxing.



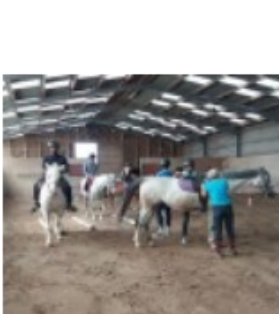
Soirée Dance

CHRS 22 février 2020

Soirées Ping Pong CHRS



Activité Kayak sur le plan d'eau de Metz (CHRS) - Juillet 2020



Découverte de l'équitation - FH et CHRS 27 août 2020

ACTIVITÉS SPORTIVES



Tournoi de badminton - FH 25 juillet 2020



Sorties à vélo - FH juillet - août 2020

LES MOYENS

RESSOURCES HUMAINES

L'association Carrefour s'appuie sur des femmes et des hommes, de formations diverses et d'expériences variées qui lui permettent d'accomplir ses missions auprès des jeunes, de s'adapter à un environnement complexe, de mettre en œuvre de nouvelles initiatives et de travailler en partenariat avec d'autres organismes à l'échelon du territoire de Metz Métropole, de la Moselle et de la Lorraine.

Mouvement du personnel en 2020

	Ensemble		Équivalents Temps Plein (ETP)		
	Personnes	ETP	CDI	CDD	Apprentis
Présents au 31/12/2019	51	48,9	41,9	6	1
Entrées 2020	20	20,0	16,0	1	3
Sorties 2020	15	15,0	11,0	2	2
Présents au 31/12/2020	56	53,9	46,9	5	2

Au 31 décembre 2020, l'association Carrefour employait 56 personnes pour près de 54 équivalents temps plein (ETP). Un an plus tôt, on dénombrait 51 personnes auxquelles il faut additionner les 20 entrées de l'année et soustraire les 15 sorties. Tout au long de l'année 2020, ce sont 71 personnes différentes qui ont travaillé à Carrefour (les 51 présentes au 31 décembre 2019 plus les 20 entrées de l'année).

Nombre de personnes employées au cours de l'année 2020, Nombre d'ETP au 31 décembre par service

	Personnes dans l'année	ETP au 31/12/2020
Service éducatif + animation *	33	19,68
Services généraux	18	16,78
Accueil, service de nuit	11	10,44
Administration, direction	8	6,00
Autre	1	1,00
Ensemble	71	53,90

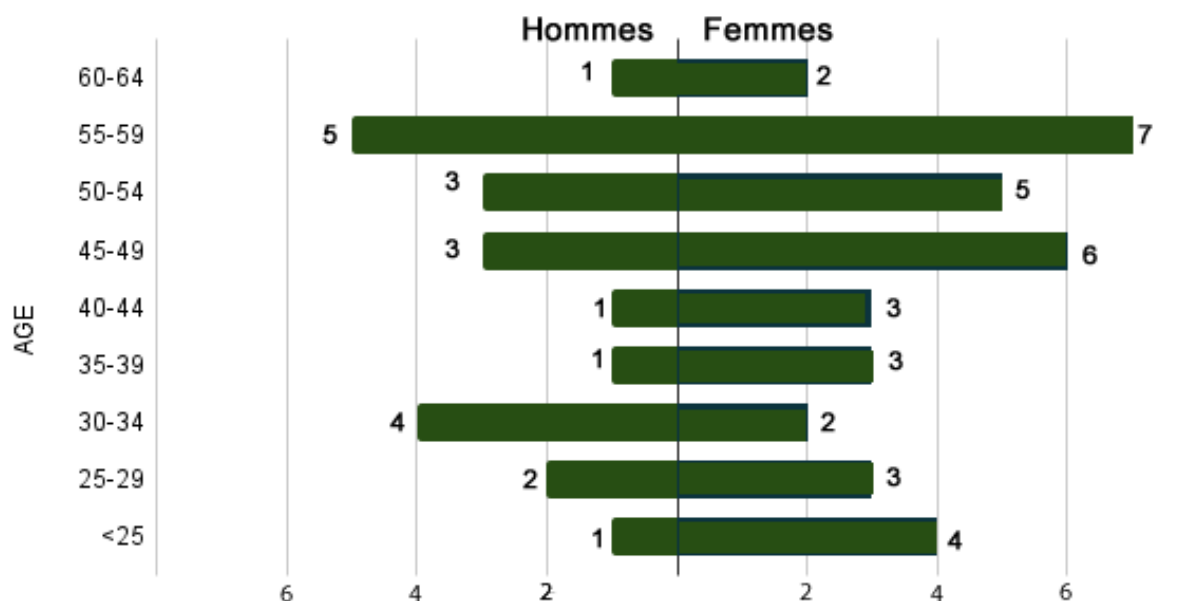
* y compris le personnel permanent de Carrefour Junior, animateurs occasionnels non compris

Le tableau ci-dessus indique, par service, le nombre de personnes employées au cours de l'année 2020, quel que soit le type de contrat de travail ou la durée de celui-ci. Il présente également le nombre d'ETP au 31 décembre.

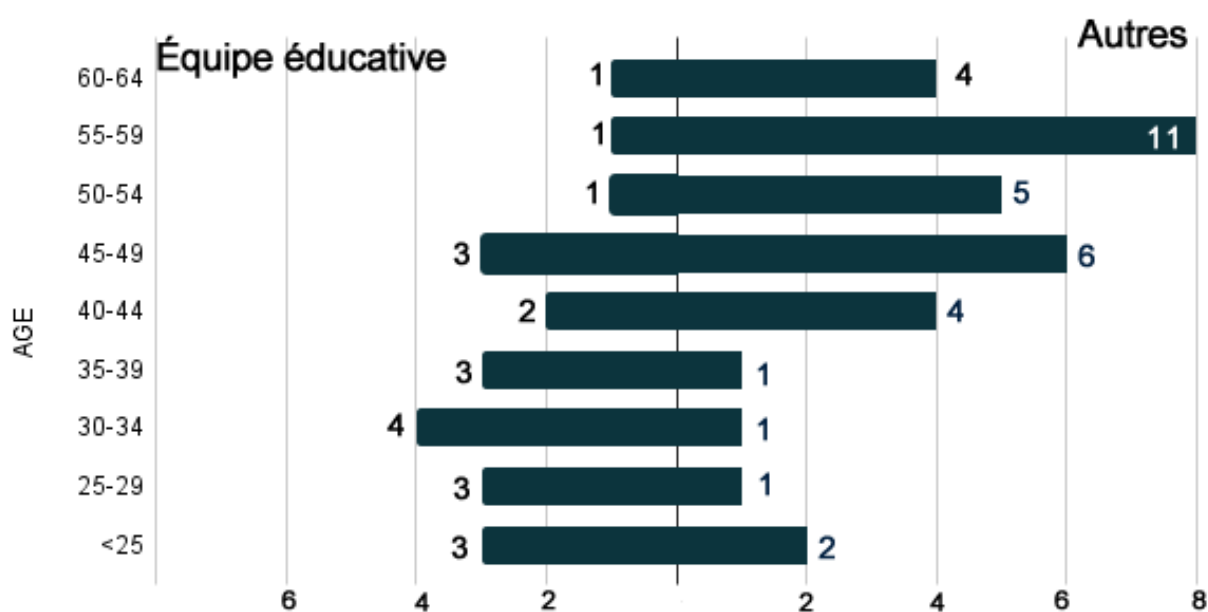




Répartition par âge et par sexe des salariés présents au 31/12/2020



Répartition par âge et par fonction des salariés présents au 31/12/2020



C'est le personnel de l'équipe éducative et d'animation qui est le plus jeune : 37 ans en moyenne, soit douze ans de moins que le reste du personnel.

Il en va de même pour l'ancienneté. La moyenne est de 5 ans pour le service éducatif, alors qu'il est de 15 ans pour les autres services. L'ancienneté moyenne est de 11 ans pour l'ensemble du personnel présent au 31 décembre 2020.



RESSOURCES FINANCIÈRES

Les recettes de l'association se sont élevées à 3,814 millions d'euros en 2020, soit en baisse de 6 % en raison d'une réduction d'activité liée à la crise sanitaire. Avec des dépenses de 3,771 millions d'euros, les comptes présentent un excédent de 42 325 €.

Les activités du FJT, y compris l'auberge de jeunesse et Carrefour Juniors, totalisent 42 % des recettes de l'association en 2020. Elles sont en baisse de 4 points par rapport à l'année précédente.

La part la plus importante des dépenses concerne les charges de personnel. Elles représentent 52 % des dépenses en 2020.

	2020	2019	2018
Recettes	3 814 131 €	4 070 313 €	3 980 614 €
Charges	3 771 806 €	3 790 961 €	3 833 997 €
Résultat	42 325 €	279 352 €	146 617 €

Résultat 2020 par établissement	
FJT *	- 16 367 €
FH	+ 45 484 €
Plateau de jour	+ 4 755 €
CHRS	+ 8 453 €
Ensemble	+ 42 325 €

* FJT, y compris auberge de jeunesse et Carrefour Juniors

Activité des établissements 2020	
FJT *	42 %
FH	38 %
Plateau de jour	2 %
CHRS	18 %
Ensemble	100 %





Retrouvez-nous sur

carrefour-metz.asso.fr

labrasseriemetz.com

carrefourmetz.fr/6marchant/

carrefourmetz.fr/activites/

carrefourmetz.fr/3trinitaires/



@AssociationCarrefour



@AssociationCarrefourMetz

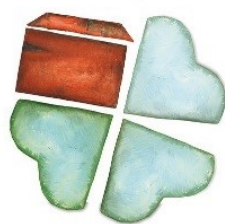
Les documents et références cités
dans ce rapport d'activité peu-
vent être consultés et/ou téléchar-
gés
sur carrefourmetz.fr/ag2021/

Scannez
et découvrez !



Nos soutiens financiers permanents





Association Carrefour

septembre 2021

Association Carrefour 6, rue Marchant 57000 METZ
Tél. : 03 87 75 07 26 - Télécopie : 03 87 36 71 44
contact@carrefourmetz.fr - www.carrefour-metz.asso.fr

Imprimé par CO.J.FA Maison des Associations - Metz